

Journée Internationale des Droits des Femmes

Jeudi 08 mars 2018

Préfecture de la Haute-Loire

Proposition d'allocution de M. Yves ROUSSET, préfet de la Haute-Loire

En observant notre assemblée, je me dis que la parité n'est pas respectée, ce n'est pas un hasard.

Je suis particulièrement heureux d'accueillir, plus de femmes que d'hommes, ce qui n'est pas toujours le cas, il faut le reconnaître dans un monde de réunions ou de manifestations qu'accueille la préfecture même si l'entrée du bâtiment célèbre la femme dans sa parure de dentelle peinte pour l'exposition universelle de 1937 par M. Moiselet.

Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre à cette invitation et je vous en remercie.

Vous êtes cheffes d'entreprises dans le domaine agricole, industriel, commercial ou artisanal, professionnelles de la justice, des forces de l'ordre, de l'incendie et du secours, du monde de l'éducation, du secteur social, du logement et de l'hébergement, de la santé.

Vous êtes également professionnelles ou bénévoles d'associations mais aussi des femmes dont le parcours ou l'engagement a été reconnu par la République.

Parce qu'elles sont nées filles, elles sont des millions à travers le monde, à subir des exactions : viols, meurtres, lapidations, mariages précoces ou forcés, mutilations génitales, avortements sélectifs à l'égard des filles ou abandon à la naissance.

En France, bien des combats ont été menés avec de grandes avancées.

On peut parler de combat parce que les droits n'ont pas été accordés facilement, il a fallu aller les chercher.

Une première génération de droits des femmes est apparue après la Première guerre mondiale au cours de laquelle la place des femmes dans la société a été profondément modifiée. Mais c'est seulement après la Seconde guerre mondiale que furent obtenus les mêmes droits que les hommes : ce fut l'obtention du droit de vote en 1944, de celui d'ouvrir un compte sans autorisation du conjoint ou encore d'exercer une autorité parentale pleine et entière des années plus tard.

Une seconde génération de droits des femmes a permis la mise en œuvre de droits spécifiques : la contraception avec la loi Neuwirth, des droits liés à leur condition de femmes tels que la lutte contre les violences de genre ; la libre disposition du corps rendue possible par la promulgation de la loi de 1975, autorisant l'interruption volontaire de grossesse portée par Simone WEIL qui nous a quitté en 2017 et à qui tant de femmes et d'hommes ont rendu hommage.

Dans ces domaines, l'actualité montre régulièrement combien certains droits, plus de quarante ans après avoir été acquis, restent fragiles et peuvent être remis en cause.

Sur ce sujet de l'égalité professionnelle, ce matin, un temps de travail était organisé en préfecture, en présence de partenaires de l'emploi et ce dans le cadre du nouvel appel à projet européen visant à promouvoir et favoriser l'égalité et la mixité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Doté de plus d'un million et demi d'euros sur le périmètre de l'ex région Auvergne, cet appel à projets devrait permettre d'engager un travail pluri-annuel et partenarial sur l'égalité professionnelle en entreprise.

La nécessité de disposer d'un observatoire de l'égalité professionnelle sur le département est rapidement apparue au cours de cette réunion. Nous allons travailler à cet objectif de manière partenariale avec les partenaires sociaux.

Par ailleurs, cette année, la journée internationale des droits des femmes s'inscrit dans un contexte particulier.

L'onde de choc provoquée par les révélations de harcèlement sexuel aux États-Unis a traversé l'Atlantique. Les violences sexuelles sont au cœur du débat public.

Surtout, les femmes osent parler et la honte change de camp.

En France, le président de la République a déclaré la lutte contre les violences faites aux femmes « **grande cause du quinquennat** ». Ce plan devrait être présenté aujourd'hui même par le président de la République et Marlène Schiappa, secrétaire d'État.

des victimes.

Par ailleurs, la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes a lancé le 04 octobre dernier, le Tour de France de l'Égalité.

Cette initiative visait à répondre à trois objectifs :

- identifier les bonnes pratiques afin de les généraliser ;
- repérer les angles morts des politiques pour apporter des réponses, que ce soit en termes d'action publique, de loi, de travail interministériel ;

Enfin, adapter les politiques publiques à la spécificité de chaque territoire.

Dans ce département, nous avons choisi d'organiser un temps de travail avec les élus et responsables des ressources Humaines des collectivités et EPCI de plus de 20 000 habitants qui doivent présenter chaque année, préalablement au débat annuel sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce rapport porte sur le fonctionnement de la collectivité, les politiques territoriales menées et les orientations envisagées.

- travailleurs sociaux, responsable d'associations militantes ou sportives
- femmes honorées cette année par la République pour leur mérite
- responsables de chambres consulaires
- responsables d'organismes de formation
- responsables d'établissements de santé
- membres de conseils citoyens
- défenseure des droits
- responsables administratifs et agents de l'État et des collectivités territoriales,

Nous voyons que « libérer la parole » dans les médias, sur les réseaux sociaux, est important. Ce qui est encore plus important, c'est de libérer la parole entre hommes et femmes d'un même territoire pour porter une parole mais aussi pour être à l'écoute et aider celles qui souffrent de discriminations, de violences, ou tout simplement de ne pas avoir accès à leurs droits.

Se connaître, savoir où sont les ressources sur le territoire, que d'autres ailleurs, dans d'autres fonctions proches de nous peuvent nous aider, est essentiel.

La solidarité n'est jamais spontanée., il nous faut l'organiser. Le droit des femmes, la lutte pour leur respect, celle pour l'égalité exige une volonté mais aussi l'assurance de ne pas être isolé. Vous ne l'êtes pas, chacune et chacun dans son domaine d'activité.

Je forme le vœu que ce repas pris ensemble permettra de se découvrir, de se connaître, d'échanger des coordonnées, de créer des réseaux.